

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre et déjouer les pièges de la participation aux acquêts

La participation aux acquêts est un régime matrimonial conventionnel qui tient à la fois d'un régime séparatiste et d'un régime communautaire. Durant le mariage, les relations entre les époux sont gérées comme une séparation de biens et à la dissolution l'enrichissement des époux est partagé par parts égales entre eux. Mais cette présentation usuelle de ce régime est-elle vraiment si simple ? Afin d'appréhender la réalité de ce régime matrimonial, nous détaillerons le fonctionnement du régime ainsi que ses particularités et les clauses particulières à adopter dans un contrat de mariage afin d'optimiser la protection des époux et les imperfections du régime légal

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	• Connaissance des régimes matrimoniaux • Connaissance de la liquidation des relations de couple
Objectifs:	• Conseiller le client sur le choix du régime matrimonial adapté • Maîtriser le régime de la participation aux acquêts • Savoir détecter les « anomalies » du régime et adapter le régime légal pas des clauses particulières adaptées • Savoir liquider une participation aux acquêts
Contenu pédagogique:	• Introduction • Le patrimoine originaire : consistance, évaluation, corrections à apporter, difficultés d'application et clause particulières • Le patrimoine final : consistance, évaluation, corrections à apporter, difficultés d'application et clause particulières • Le calcul de la créance de participation : modalités, intégration des créances entre époux, modalités de règlement, avantages matrimoniaux et clauses particulières

Heures
reglementaires:

CGPI :

- IAS/DDA : 2 heures

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen
pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'evaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

